



CR CT 8 septembre 2022

Nos représentantes CGT (Marie-France et Blandine) ont participé au dernier CT s'est tenu le 08 septembre dernier.

Vous trouverez en pièces jointes la déclaration liminaire qui a été lue par Marie-France en ouverture de séance, ainsi que l'ordre du jour du CT.

Parmi les points évoqués :

* la CGT a voté contre la note d'attribution du CIA car les notateurs ne sont pas forcément objectifs et demande une prime égalitaire pour tous, la transparence des attributions et la fin de la proratisation du CIA sur les temps partiels

* la CGT a voté contre l'arrêté d'organisation de la préfecture, notamment à cause du rattachement des 2 agents d'accueil Ortaffa au BMI .

- question sur l'opportunité de créer une 3ème section de seulement 2 agents alors que les 2 autres en comptent 14 et 9.

- question sur l'opportunité de rattacher cette section au BMI alors que les démarches d'aide aux usagers dépendent essentiellement du BPAS (permis de conduire suspension et annulation) et du BRGE (cartes grises) et seulement 20% aux étrangers.

- question sur le nombre d'agents insuffisants pour assurer correctement ces missions

*problématique du ménage évoquée. la CGT demande à connaître le cahier des charges du contrat entre préfecture et entreprise : fréquence des passages prévus par type de prestation (balayage, passage de toile, poussière, toilettes,...)

* à la demande de la CGT un espace de communication sur l'intranet de la préfecture a été mis à la disposition des organisations syndicales

* mises en ligne dès la signature du secrétaire de séance des CT et CHSCT sur intranet (évite d'attendre les prochains comités suivants parfois 4 mois)

La CGT est à votre disposition pour toute question sur ce CT et plus généralement, sur toutes questions particulières ou générales que vous vous posez.

Vos représentantes CGT, Marie-France RIBES et Blandine RENARD